



Fédération Nationale de l'Education, de la Culture et de la Formation
Professionnelle
FORCE OUVRIERE
Section départementale du **MAINE-ET-LOIRE**

Déclaration liminaire de la FNEC FP FO 49 au CTSD du Jeudi 1er février 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous souhaitons aborder un premier point relatif au respect des règles de fonctionnement du CTSD, au respect des personnels et de leurs représentants. Comme l'atteste notre déclaration liminaire lors du CTSD de juin 2015, notre organisation syndicale demande depuis plusieurs années maintenant que les documents de travail adressés par vos services 8 jours avant la date du CTSD **comportent les propositions d'implantations et de retraits d'emplois.**

En effet, le Décret 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat précise en son Article 34 que : « *Les comités techniques sont consultés, sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des administrations, établissements ou services et à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois...* ».

Nous demandons donc simplement le respect de la réglementation pour les CTSD à venir. Les collègues ont le droit d'être défendus et leurs organisations syndicales ne doivent pas être empêchées de faire leur travail. Nous souhaitons donc recevoir effectivement les documents de travail 8 jours avant, avec les mesures envisagées, pour que le syndicat puisse se prononcer selon son mandat.

Concernant les créations de postes, il est à noter que **24 postes serviront en fait à répondre aux demandes ministérielles et non à celles du terrain...** En effet l'opération "100% de réussite" avec dédoublement des classes de CP et CE1 en REP et REP+, même en partie financé par 8,5 postes de PDMQDC "redéployés", **va vous amener à devoir récupérer non pas 5 ETP dans les autres écoles du département ... mais plus de 20.**

Pour sa part, la FNEC FP FO 49 demande l'ouverture de toutes les classes nécessaires pour la baisse des effectifs dans TOUTES les classes. Qu'il reste des écoles maternelles ou élémentaire à 28,29,30 de moyenne d'effectifs, voire plus, n'est pas acceptable. Nous demandons par ailleurs la création des postes spécialisés à hauteur des besoins, **(et les besoins sont énormes avec l'inclusion scolaire systématique!), des RASED complets dans toutes les circonscriptions.**

Concernant la baisse démographique annoncée dans les écoles publiques du Maine et Loire (651 élèves), il semblerait que cette année encore cette baisse ait été moindre dans les écoles privées.. ce qui élève chaque année peu à peu le taux de scolarisation dans les écoles confessionnelles au détriment de l'école pour tous. **Les quotas de moins de 3 ans et les rythmes scolaires générant une concurrence déloyale entre les écoles publiques et privées ne sont pas étrangers à ce phénomène.**

En ce qui concerne les rythmes scolaires, le CDEN du 19 février prochain devrait valider un certain nombre de changements d'organisation de la semaine scolaire pour certaines communes du Maine et Loire.

Marseille, Bordeaux, Saint-Étienne, Nancy, Créteil, Nîmes... chaque jour une nouvelle Ville annonce son retour aux 4 jours... **En effet, le bilan de la réforme, tiré sur le terrain par ceux qui travaillent au plus près des élèves, est désastreux** : confusion entre le scolaire et le périscolaire au sein des écoles qui impacte fortement l'enseignement, élèves excités par les TAP, journées et semaines de collectivité encore plus longues, activités TAP redondantes avec des activités proposées en classe, problème d'organisation des familles, fatigue des élèves, absentéisme qui explose en maternelle, absences qui font perdre 3 heures de classe/semaine pour ceux qui en ont souvent le plus besoin, parents "prisonniers" des TAP plus ou moins payantes, jeudi "jour noir de la semaine" avec chutes, pleurs, énervements, indisponibilité des élèves, conflit..., qualité des TAP inégale selon les écoles, utilisation périscolaire des locaux scolaires, des salles de classes, du matériel **...Pour la FNEC FP FO 49, l'Ecole doit rester l'Ecole, une école ou les professeurs des écoles ne doivent pas être empêchés d'enseigner et d'instruire leurs élèves !**

186 collègues d'Angers ont signé une pétition pour le retour à 4 jours mais la Ville décide de poursuivre les 4,5 jours pour trois ans... Dans d'autres Villes du département, les décisions politiques annoncées iraient également contre l'avis des enseignants et des familles. Mais à quoi cela sert-il donc de faire des enquêtes et des sondages? Les pensait-on suffisamment orientés, comme sur Angers, pour empêcher l'expression de la volonté de tous de retrouver une école publique organisée nationalement? Alors que chacun souhaiterait arrêter de voter localement l'organisation des écoles, (ce qui n'est pas sans créer des tensions locales!), **la FNEC FP FO 49 vous informe qu'elle ne désarmera pas dans les mois qui viennent pour le retour à un cadre d'organisation nationale de l'Ecole républicaine, car cela a un impact sans précédent sur nos conditions de travail et sur le Statut de fonctionnaire d'Etat.**

Les 80% de dérogations prévues nationalement doivent redevenir la norme et les 20% de flexibilité locale disparaître. C'est dans ce cadre de volonté d'un retour à une Ecole républicaine, gratuite, égalitaire sur tout le territoire français, pour la défense du Statut de fonctionnaire d'Etat, que nous demandons que toutes les demandes de retour à 4 jours soient accordées.

Merci de votre écoute